

Le saviez vous ?



Hébergement d'urgence : Adoma, acteur de la lutte contre la grande exclusion

Depuis 2006, Adoma propose
différentes structures d'accueil
d'urgence :
de l'abri immédiat
à l'hébergement d'insertion



L'hébergement d'urgence chez Adoma, c'est :

- 4 centres d'hébergement d'urgence soit 433 places
- 3 CHRS soit 87 places
- 11 centres de stabilisation soit 569 places

soit plus de 1000 places

- 174 salariés
- 40% des hébergés en centre de stabilisation ou CHRS ont été réinsérés dans un parcours résidentiel

www.adoma.fr

Contact Presse

Claire JOUANY
Claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 43 94

Adoma
Département Communication
42, rue Cambonne
75740 Paris cedex 15

Selon l'INSEE, il y a environ 90 000 personnes sans-abri en France. Difficiles à dénombrier, car il y a parmi elles des sans-papier et des réfractaires à toute démarche administrative, elles seraient en réalité plus de 100 000.

Parmi ces « sans-domicile fixe », 20% ont moins de 25 ans et 70% de ceux âgés de 16 à 18 ans seraient des femmes.

A Paris, 57% des hommes ont entre 31 et 51 ans, 48% des femmes ont entre 18 et 30 ans.

L'accueil d'urgence

Il concerne toute personne qui a besoin d'une solution immédiate d'hébergement temporaire pour une ou plusieurs nuits. Il peut s'agir de personnes vivant une situation d'extrême précarité, confrontées à la perte de leur logement, comme de personnes désocialisées de longue date. Pour une courte durée, anonymement, sans conditions réglementaires de ressources, le centre offre le gîte de nuit, le petit-déjeuner voire le dîner.

Ainsi, dans le 18^{ème} arrondissement parisien, le centre « *La Boulangerie* » propose chaque nuit 386 places. C'est le plus grand centre de ce type sur le plan national en offre constante. Adoma participe également au dispositif d'accueil hivernal en offrant des places supplémentaires dans ses centres ou établissements.

La réinsertion par le CHRS ou le centre de stabilisation

Au-delà de l'hébergement, l'accompagnement et l'écoute des personnes vont permettre de les orienter au mieux, pour les aider à retrouver une place dans la société.

Lorsqu'il s'agit de personnes isolées ou en famille en perte de repères et en précarité économique, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) va leur permettre, durant une période de séjour de 6 mois renouvelable, de recouvrer leur autonomie personnelle et sociale, grâce à un accompagnement socio-éducatif.

Le phénomène des « grands exclus » est un phénomène social complexe à gérer. Il ne s'agit pas uniquement de pauvreté, mais surtout d'une désocialisation, avec une perte totale du lien social. Ouvert 24h/24, les centres de stabilisation offrent une durée de séjour non limitée dans le temps, avec un accompagnement renforcé pour mener peu à peu les personnes dans les dispositifs de droit commun, même si l'autonomie acquise n'est pas complète. Avec le premier centre construit et géré par Adoma à Ivry-sur-Seine (94) pour les campeurs du canal Saint-Martin, l'entreprise a conçu une solution d'hébergement autonome au sein d'un accueil collectif. Sur 11 centres de stabilisation, 3 d'entre eux accueillent également les personnes accompagnées de chiens, comme le centre « *Les Berges de l'Ain* », situé en centre-ville de Strasbourg (67).